

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
D'INSTALLATION du CONSEIL MUNICIPAL JEUNES  
du MARDI 7 DECEMBRE 2004 à 19h00**

Etaient présents :

DA SILVA Elisabete ; SPRUNGLI Zoé ; DINH Nicolas ; MERIENNE Coralie ; GRAS Marius ; BONCOUR Arthur ; KARCH Tristan ; BONCOUR Xavier ; TORRI Sacha ; MERIENNE Antoine ; GOBY Lisa ; TORELLI Chiara ; MIGNOT Ambre ; SALGUEIRO Andréa ; MATHOT Camille ; CANET Julie ; FROMONT Mégane ; HENNINGSEN Chloé ; DELAMARE Arnaud ; SORIS Auriane ; LEON Marie ; PETIT Benoît ; SUTTER Claire ; HARTLEY Mélissa ; MERRANT Elise ; BERNARD Léo et CARRY Valentin

Conseillers municipaux adultes : Mmes Chantal GENTON ; Michèle GOURIOU ; Evelyne JACQUET ; Odile MILLEREUX ; Martine RUDAZ

Etait excusée : Mme Soulamith ASPER

**Installation du conseil**

Madame le Maire : « *C'est avec un immense plaisir que j'ouvre ce soir la première séance du conseil municipal jeunes tout nouvellement élu.*

*Et tout d'abord, je voudrais, du fond du cœur, vous souhaiter la bienvenue parmi nous, à vous, les jeunes qui continuerez à donner une vraie bouffée d'air frais à cette salle de conseil municipal, comme l'ont déjà fait vos prédécesseurs.*

*Vous avez tous reçu l'ordre du jour de cette séance qui consiste en l'installation de votre assemblée.*

*Il me revient donc l'honneur, d'installer le conseil municipal jeunes et de proclamer les résultats du scrutin.*

*Vous le savez, les élections ont été organisées pour ce qui concerne les collèges, au niveau des élèves des 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>; pour ce qui concerne les écoles primaires, au niveau des élèves de CM1 et CM2.*

*Voilà donc les résultats :*

Pour les 6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> :

Nombre d'électeurs inscrits : 197

Nombre de votants : 15

Nombre de candidats : 10

*Je me permets de regretter le fort manque de participation des collégiens qui ont pourtant tous été informés personnellement des élections du conseil. C'est dommage !*

*Sont élus (5)*

DA SILVA	Elisabete
SPRUNGLI	Zoé
DINH	Nicolas
MERIENNE	Coralie
GRAS	Marius

Pour les CM1 et CM2 :  
Nombre d'électeurs inscrits : 137  
Nombre de votants : 137  
Nombre de suffrages exprimés : 136  
Nombre de candidats : 37

Sont élus (22):

BONCOUR	Arthur
KARCH	Tristan
BONCOUR	Xavier
TORRI	Sacha
MERIENNE	Antoine
GOBY	Lisa
TORELLI	Chiara
MIGNOT	Ambre
SALGUEIRO	Andréa
MATHOT	Camille
CANET	Julie
FROMONT	Mégane
HENNINGSSEN	Chloé
DELAMARE	Arnaud
SORIS	Auriane
LEON	Marie
PETIT	Benoît
SUTTER	Claire
HARTLEY	Mélissa
MERRANT	Elise
BERNARD	Léo
CARRY	Valentin

*Chaque élu a pris sa place autour de la table et je vais formellement demander maintenant à chacun de confirmer son engagement pour un mandat de deux années.*

*Je vais vous appeler les uns après les autres et vous me répondrez, si vous le voulez bien que vous vous engagez pour un mandat de deux ans.*

*Au fur et à mesure, vous passerez, si ce n'est pas déjà fait, votre écharpe de conseiller municipal, écharpe qui restera en mairie, tout comme la mienne, mais que vous serez amenés à porter à chaque cérémonie ou actes officiels. (Une petite précision : l'écharpe se porte de l'épaule droite à la hanche gauche, le côté bleu près du cou.).*

*Je vous remercie. Voilà donc le Conseil Municipal installé.*

*Permettez-moi maintenant de vous adresser toutes mes **félicitations** et de vous exprimer la satisfaction et la joie de l'assemblée municipale adultes de voir de jeunes collègues la rejoindre, participer à ses diverses réflexions, et à la vie en général dans notre commune.*

*Vous êtes 11 garçons et 16 filles ; c'est une belle vision d'équilibre. C'est aussi une histoire de famille puisque nous avons des jumeaux Arthur et Xavier et des frère et sœur : Coralie et Antoine.*

*Vous le savez, la mise en place d'un conseil municipal jeunes faisait partie de notre programme électoral. Le premier conseil municipal jeunes a été élu en décembre 2002, pour une durée de deux années et je suis très heureuse d'installer aujourd'hui celui que vous constituez.*

Notre conseil municipal jeunes, nous le voyons comme un moyen de favoriser l'exercice de la citoyenneté, comme un moyen permettant un dialogue direct entre vous, les jeunes et tous ceux que vous représentez, entre vous donc et nous, élus locaux adultes. Nous le voyons comme un moyen d'améliorer votre vie quotidienne en tenant compte de vos propositions, en en discutant avec vous, et en les transformant, autant que possible, en actions : ces actions que nous aurons l'occasion de déterminer ensemble dès notre prochaine réunion, réunion au cours de laquelle nous mettrons en place les commissions au sein desquelles vous souhaiterez travailler.

Ainsi, vous avez tous entre 9 et 13 ans.

Mais, vous êtes bien les représentants de tous les jeunes de notre commune et je compte sur vous pour transmettre les messages de tous les autres. Ensemble, nous essaierons ainsi de traduire ces messages en actions et de répondre aux différents souhaits exprimés. Et je sais déjà, j'en suis convaincue, que nous travaillerons bien, dans un esprit ouvert, constructif et de dialogue.

Pour vous aider dans votre mission, une commission a été constituée dès le début de notre mandat. Elle est formée de six élus du conseil municipal adultes. Il s'agit de : Soulamith Asper (excusée pour ce soir) - Chantal Genton - Odile Millereux - Michèle Gouriou - Evelyne Jacquet - Martine Rudaz.

Elles seront, outre moi-même, là pour discuter avec vous, pour travailler avec vous, pour vous aider à réaliser vos projets.

Ainsi, vous pourrez d'ici la prochaine réunion, commencer à réfléchir chez vous aux divers sujets que vous souhaiteriez approfondir.

Nous proposons de créer **deux commissions de travail** :

- une commission cadre de vie, patrimoine et environnement
- une commission vie sociale

En plus, et autant de fois que nécessaire, nous vous réunirons tous ensemble en commission généralisée sur un thème particulier..

Nous vous demandons de bien réfléchir à la commission dans laquelle vous souhaiteriez aller d'ici la prochaine réunion du conseil municipal, au cours de laquelle nous formerons les commissions.

Par ailleurs, vous trouvez dans vos pochettes la **charte du jeune élu**. Vous la lirez attentivement et y réfléchirez également d'ici la prochaine réunion du conseil pour que nous puissions l'approuver.

Voilà ce que je voulais vous indiquer en quelques mots, tout à fait simplement.

Avant de conclure, je voudrais remercier vivement tous mes collègues qui ont participé à la mise en place de votre conseil, les enseignants également grâce à qui, tout a été facilité, qui ont travaillé et réfléchi à nos côtés pour toute les opérations à mettre en œuvre en vue de l'élection.

Merci à tous pour votre implication.

Et, surtout, Bravo à vous les jeunes pour votre engagement.

J'espère que l'expérience qui s'ouvre à vous, vous la trouverez aussi passionnante que nous.

Je souhaite qu'elle vous permette de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles perspectives, qu'elle vous permette de faire entendre votre voix et que vous trouviez beaucoup de plaisir à œuvrer pour le compte de la collectivité, dans l'intérêt général de tous les jeunes de notre commune et en harmonie avec tous ses habitants.

Je vous remercie de votre attention.

Avez-vous des Questions ? »

Zoë Sprüngli : « pourquoi deux commissions alors que lors du premier mandat il y en avait trois ? »

*Madame le Maire : « En 2002, nous avons effectivement décidé de créer une commission Environnement, une commission Sécurité Déplacements et une commission Social. Les deux premières commissions ont eu à traiter des sujets communs et nous avons souhaité vous proposer de les regrouper sous un vocable plus large permettant d'aborder les thèmes liés plus généralement au patrimoine et au cadre de vie des habitants. Ce n'est qu'une proposition de travail.*

*Avez-vous d'autres questions ? »*

Les conseillers n'ayant pas d'autres questions ce soir, ils pourront réfléchir à celles à poser lors de leur prochaine réunion.

### **Questions diverses :**

Il est présenté à l'ensemble du conseil municipal jeunes le concept de la manifestation organisée par l'Office de Tourisme Pays de Gex la Faucille le 15 mai 2005 à Thoiry en partenariat avec la vingtième foire aux plantons : **Nature et Jardins**. Dans le cadre de cette 2<sup>ème</sup> édition, un concours est à nouveau organisé pour le dessin de l'affiche et il concerne les jeunes scolarisés en CM1 / CM2. Il serait bienvenu que les jeunes (22 conseillers sont concernés) puissent participer (l'école Les Gentianes a répondu négativement), la manifestation ayant lieu exceptionnellement à Thoiry. Une info et un bulletin de participation leur sont distribués ainsi que l'article du jeune ayant gagné le concours en 2004. Pour les jeunes collégiens (cinq conseillers sont concernés), ils pourraient participer au concours de maquettes « la fleur dans tous ses états » dont les œuvres seront exposées au Carré des Arts à Gex. Les infos et bulletins d'inscriptions sont distribués.

Il n'est pas obligatoire de s'inscrire à ces concours mais utile d'en connaître l'existence et le bien fondé.

*Madame le Maire : « Avant de clore cette première réunion, je souhaite vous indiquer que la cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le samedi 8 janvier à 11 heures à la salle des fêtes de Thoiry. Bien entendu, votre présence y sera vivement appréciée, à nos côtés. Et, je vous propose d'ailleurs, pour ceux qui le pourront, d'être là comme nous vers 10h45 afin de pouvoir vous installer.*

*Maintenant, si vous le voulez bien, avant de passer dans la salle des mariages pour y prendre tous ensemble avec le public, bien entendu, le verre de l'amitié, je demanderai à tout le conseil municipal jeunes de se positionner sur l'escalier ainsi que vous l'indiqueront les membres de la commission afin de prendre quelques photos souvenirs.*

*D'ores et déjà, je souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles de belles fêtes de fin d'année.*

***Prochaine réunion du CMJ :  
Lundi 24 janvier 2005  
19h30  
Salle du conseil***